



# L'AEFE

## LES MISSIONS

1 →

### SCOLARISATION DES ÉLÈVES FRANÇAIS

en tenant compte des capacités d'accueil  
des établissements

Accompagner les entreprises françaises  
à l'international

### DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

### ACCUEIL DES ÉLÈVES ÉTRANGERS

des pays d'accueil et des pays tiers

Rayonnement de la langue  
et de la culture françaises

→

### DIPLOMATIE CULTURELLE

2

### COOPÉRATION ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS

français et étrangers

### DIPLOMATIE ÉDUCATIVE

3 →

## LE MOT DU DIRECTEUR



© AEFE

Opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) pilote, avec ses partenaires associatifs, un réseau de 492 établissements dont 93 affiliés à la Mission laïque française. Ils accueillent près de 350 000 élèves dont 60 % d'élèves étrangers. Répartis dans 137 pays, ces établissements sont tous homologués par le ministère de l'Éducation nationale (MEN).

L'AEFE s'attache à répondre à la demande croissante d'enseignement français à l'étranger en conciliant la mission de service public d'éducation pour les familles françaises expatriées et la mission au service de notre diplomatie d'influence par la scolarisation d'élèves étrangers.

L'Agence s'appuie sur un projet éducatif qui accorde une place centrale à la diversité linguistique, à l'ouverture culturelle, à la culture de l'engagement et aux valeurs essentielles à l'avenir de citoyens des élèves. L'attractivité des établissements et la réussite des élèves sont dues, pour beaucoup, à l'engagement quotidien des personnels titulaires de l'Éducation nationale détachés auprès de l'AEFE par le MEN et des personnels recrutés en contrat local. Parents d'élèves, parlementaires, élus locaux, partenaires éducatifs, sportifs ou encore médiatiques, contribuent également à la vitalité des établissements et des communautés scolaires.

La qualité de la formation des élèves se traduit non seulement par d'excellents résultats au baccalauréat, mais également par une poursuite d'études dans les meilleures grandes écoles et universités, en France comme à l'étranger.

Cette année a été créée une plateforme numérique, véritable réseau social, associatif et professionnel dédié aux anciens élèves. Cet outil, qui marque notre volonté d'accompagner nos anciens élèves, permettra de renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre tous ceux qui ont bénéficié de notre modèle éducatif à l'étranger.

Enfin, le réseau « LabelFrancÉducation » et les associations FLAM complètent efficacement l'offre éducative française et francophone dans le monde. Le succès rencontré par ces dispositifs témoigne de l'appétence pour la langue française et de la diversité des demandes en matière d'enseignement.

Je vous souhaite une excellente lecture de cette brochure qui vous permettra de découvrir le réseau de l'enseignement français à l'étranger.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "C. B. Bouchard".

**Christophe BOUCHARD,**  
Directeur de l'AEFE

# L'AEFE

## LE PILOTAGE



Renforcer le suivi et **L'ACCOMPAGNEMENT** des établissements du réseau.

**RECRUTER, AFFECTER ET RÉMUNÉRER** les personnels enseignants, les personnels de coordination et d'inspection et les personnels d'encadrement, titulaires de l'Éducation nationale.

**ÉVALUER** les personnels et les enseignements.

Assurer le pilotage et l'animation pédagogiques du réseau et encadrer **LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS**.

Garantir un pilotage **BUDGÉTAIRE ET FINANCIER** prenant en compte les impératifs de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) en conformité avec les orientations stratégiques de l'Agence.

Allouer aux établissements des **SUBVENTIONS** de fonctionnement, d'investissement, d'équipement et d'appui pédagogique.

Engager des **PROJETS IMMOBILIERS** suivant une programmation quinquennale validée par la Commission interministérielle pour les opérations immobilières de l'État à l'étranger (CIME).

Apporter une **AIDE À LA SCOLARITÉ** des enfants français par l'attribution de bourses, sous conditions de ressources.

Accompagner les élèves dans la construction de leur **PARCOURS D'ORIENTATION** vers l'enseignement supérieur.

Proposer des **BOURSES D'EXCELLENCE** aux meilleurs élèves étrangers désireux de poursuivre leurs études supérieures en France.

Contribuer, en concertation avec les **POSTES DIPLOMATIQUES**, au rayonnement de l'éducation, de la culture et de la langue françaises.

Fédérer les acteurs et les **PARTENAIRES** du réseau.

# L'AEFE

## LE BUDGET

La participation de l'État au financement du réseau d'enseignement français à l'étranger repose sur l'octroi par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de deux subventions répondant à la mission « action extérieure de la France » :

**1,1 Md€\***  
en recettes  
et en dépenses

- L'action « diplomatie culturelle et d'influence » du programme 185 : 380 millions d'euros pour financer l'activité des établissements.
- L'action « Français à l'étranger » du programme 151 : 110 millions d'euros pour financer les bourses scolaires.

**394,3 M€\***  
de subventions de l'État  
pour financer l'activité  
des établissements dont  
14,3 millions d'euros pour  
la sécurité des  
établissements

Le budget de l'AEFE est dorénavant consolidé autour de 3 axes :

- **L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE ;**
- **L'ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU ;**
- **LA MODERNISATION DU RÉSEAU.**

La **programmation du budget est pluriannuelle** pour mieux intégrer la stratégie immobilière, l'évolution prévisionnelle des emplois, la soutenabilité des projets de l'Agence et assurer une meilleure visibilité pour les familles.

**110 M€**  
de subventions de l'État  
pour financer les bourses  
scolaires

### LE CONTRÔLE DE GESTION LE DIALOGUE DE GESTION AVEC LES EGD

Le contrôle de gestion est un dispositif d'aide au pilotage. Il permet d'optimiser l'efficacité, l'efficiency et la qualité de service d'une entité. De ce fait, il contribue à améliorer le rapport entre les objectifs, les moyens engagés et les résultats obtenus, dans un contexte budgétaire contraint.

**680 M€\***  
de recettes propres

### LA COMMANDE PUBLIQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, une démarche nouvelle en matière de commande publique a été engagée pour optimiser les moyens de l'Agence.

**58 M€**  
pour la programmation  
immobilière pluriannuelle  
2017 et 2018

\*Budget 2018.

# LE RÉSEAU

## LES ÉTABLISSEMENTS

**74**  
établissements en  
**GESTION DIRECTE**  
qui sont des services  
déconcentrés  
de l'Agence

**153**  
établissements  
**CONVENTIONNÉS**  
avec l'AEFE et gérés  
par des associations  
ou des fondations

**265**  
établissements  
**PARTENAIRES**

### L'HOMOLOGATION

Délivrée par le ministère de l'Éducation nationale, l'homologation certifie la conformité de l'enseignement aux exigences, programmes, objectifs pédagogiques et règles d'organisation du système éducatif français. Elle permet à tout élève issu d'un établissement homologué de poursuivre sa scolarité dans tout autre établissement français sans examen d'admission.

Les établissements sont amenés à justifier périodiquement du respect des critères d'homologation (accueil des enfants de nationalité française comme des enfants étrangers, préparation des élèves aux examens et diplômes français, qualité de l'enseignement dispensé, présence de personnels titulaires qualifiés, etc.).

### LE BUDGET GLOBAL

Pour les établissements relevant de l'AEFE, le budget global repose sur **un principe de cofinancement** : frais de scolarité d'une part, subventions allouées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères d'autre part.

La France est le seul pays qui a fait le choix de se doter d'un dispositif d'enseignement à l'étranger de cette ampleur, financé pour une part importante par des fonds publics.

### LE DISPOSITIF DE MUTUALISATION

Le réseau des établissements français à l'étranger est organisé en 16 zones de mutualisation. La mutualisation permet au réseau de se développer dans un cadre institutionnel qui accroît l'offre de services, la déconcentration des moyens et le déploiement de la politique de l'Agence au plus près du terrain.



L'école maternelle du Lycée français de Barcelone,  
Espagne ©AEFE

# LE RÉSEAU

## LES PERSONNELS

### LA FORMATION CONTINUE

L'AEFE mène, au bénéfice des personnels du réseau, notamment recrutés en contrat local, une politique ambitieuse de formation continue, élément central pour la qualité de l'enseignement et le rayonnement des établissements dans les pays où ils sont implantés.

Les 16 zones de mutualisation du réseau sont associées chacune à une académie partenaire. Dans chaque zone est élaboré un plan de formation continue des personnels, préparé par les acteurs de terrain en fonction de leurs besoins spécifiques et expertisé par le service pédagogique de l'Agence.

### LE SUIVI DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

Il est assuré par 10 inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) pour le 2<sup>d</sup> degré, 17 inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) de zone pour le 1<sup>er</sup> degré (coordonnés par l'IEN de l'Agence).

Outre les missions d'inspection qui leur incombent, leurs interventions se déclinent principalement selon quatre grands axes :

- animation de formations dans le cadre des plans de formation continue des personnels ;
- pilotage de regroupements de formateurs pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés ;
- animation des réseaux des enseignants-formateurs expatriés du 1<sup>er</sup> degré (EMFE) et du 2<sup>d</sup> degré (EEMCP2) qui ont ensuite vocation à accompagner et conseiller les enseignants résidents et recrutés en contrat local ;
- réunions des équipes disciplinaires dans le cadre des visites d'établissement.



Collège international Marie-de-France de Montréal, Canada © CIMF

**6 479**  
PERSONNELS  
TITULAIRES

détachés auprès  
de l'AEFE dont :

**1 068**  
expatriés  
et **5 411**  
résidents

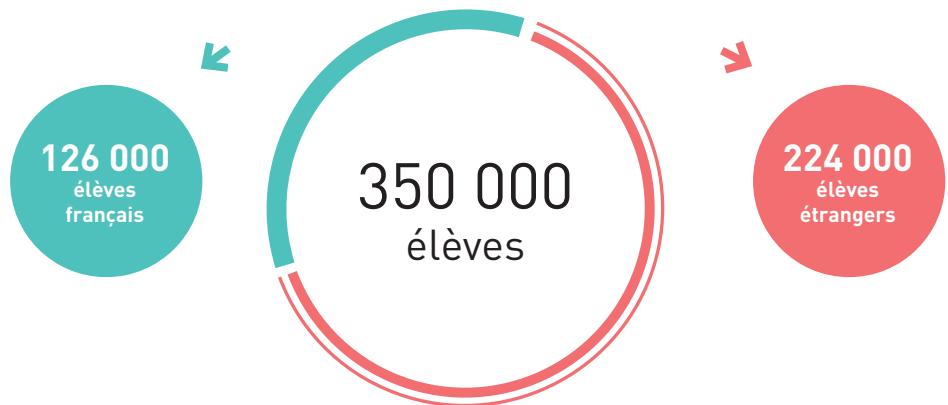
**30 000**  
PERSONNELS  
DE DROIT LOCAL

### LE DIALOGUE SOCIAL

Les personnels expatriés, résidents et recrutés en contrat local dans les établissements en gestion directe (EGD) du réseau et les personnels du siège de l'AEFE sont représentés dans chaque organe consultatif par les organisations syndicales élues aux dernières élections professionnelles (4 et 5 décembre 2014).

# LE RÉSEAU

## LES ÉLÈVES



+ de 60 langues enseignées

125 sections internationales

### UNE ÉDUCATION

#### • PLURILINGUE

Assurer **L'ENSEIGNEMENT ET LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE** selon des modalités innovantes et adaptées à la spécificité de chaque public.

Enseigner **LA LANGUE DU PAYS D'ACCUEIL** aux élèves français et étrangers.

Promouvoir le **PLURILINGUISME** dans un contexte international.

Proposer un **APPRENTISSAGE RENFORCÉ DES LANGUES** tout au long du parcours de l'élève.



Lycée français Blaise-Pascal d'Abidjan, Côte d'Ivoire © AEFE

# LE RÉSEAU

## LES ÉLÈVES

### UNE ÉCOLE

#### • CITOYENNE

Permettre aux élèves de devenir des **CITOYENS RESPONSABLES** dans le respect des principes de la citoyenneté républicaine et démocratique.

#### • INCLUSIVE

**PROPOSER DES RÉPONSES ADAPTÉES**  
aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

Accompagner les établissements et leurs équipes dans une **ADAPTATION DE L'OFFRE** éducative et une individualisation des parcours.

Construire une école **AU SERVICE DE LA RÉUSSITE** de tous les élèves.

#### • ÉCORESPONSABLE

Permettre aux élèves d'**APPRÉHENDER LA COMPLEXITÉ DU MONDE** dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques.

### BACCALAURÉAT 2017

**96,7 %** de réussite

**24,2 %** de mentions très bien

**100 %** des copies corrigées numériquement



Lycée français de Singapour © Lycée français de Singapour

### L'OBSERVATOIRE DES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

En 2016, l'AEFE a créé un observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Cet observatoire rassemble des élus, des membres de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, de la Mission laïque française, des fédérations de parents d'élèves, des associations des Français de l'étranger ainsi que des représentants des personnels.

**Son objectif est double : mettre en valeur les bonnes pratiques des établissements français à l'étranger et améliorer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.**

### RENFORCER LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

L'utilisation des services et outils numériques permet de renforcer les synergies dans le réseau : plateforme collaborative et d'échanges sur le thème de l'orientation entre lycéens et anciens élèves (AGORA-MONDE), constitution d'un réseau de Web radios, MOOC pour optimiser l'arrivée des étudiants en France, etc.

# LE RÉSEAU

## LES ANCIENS ÉLÈVES

### BOURSIERS EXCELLENCE-MAJOR (BEM)

**860**  
BEM

**85**  
NATIONALITÉS



[aefe.fr](http://aefe.fr)

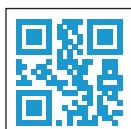
Piloté par l'AEFE, qui en a confié la gestion administrative à Campus France, ce programme permet de soutenir 860 étudiants de nationalité étrangère pendant cinq années d'études en France dans des filières d'excellence. Une fois sélectionnés par une commission d'experts, les nouveaux boursiers bénéficient d'un accueil et d'un suivi personnalisés mis en œuvre par le service orientation et enseignement supérieur de l'AEFE. Ce programme, qui a fêté ses 25 ans, connaît un succès croissant. Il joue un rôle majeur dans la politique d'attractivité de l'enseignement supérieur français auprès des élèves étrangers et contribue à la diplomatie d'influence de la France.



Des boursiers Excellence-Major à la réunion d'accueil organisée au lycée Pierre-de-Fermat à Toulouse, le 13 octobre 2016. © AEFE

**84**  
ASSOCIATIONS

dans le monde



[alfm.fr](http://alfm.fr)

### L'ASSOCIATION MONDIALE DES ANCIENS ÉLÈVES (ALFM)

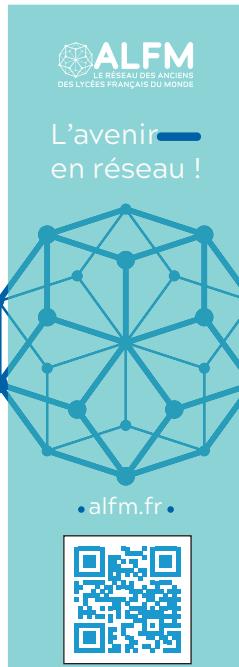
Née en 2010, l'association des Anciens des lycées français du monde (ALFM) fédère plus de 80 associations locales avec pour objectif principal de renforcer, en France comme à l'étranger, les liens d'amitié et de solidarité entre les anciens. Elle joue un rôle majeur dans la création et le développement d'associations locales. L'association mondiale ALFM prend une part active aux manifestations organisées à l'initiative de l'AEFE (accueil et cérémonie de sortie des BEM, FOMA, etc.).

# LE RÉSEAU

## LES ANCIENS ÉLÈVES

### LA PLATEFORME ALFM

La plateforme ALFM est un réseau social, associatif et professionnel au service de tous les anciens élèves, quels que soient leur âge ou la durée de leur scolarisation dans un lycée français du monde. C'est une plateforme qui permet de retrouver d'autres anciens élèves grâce à un annuaire géolocalisé, de faire connaître ses projets, d'organiser des événements, d'animer le réseau associatif mais aussi de trouver ou de poster une offre de stage ou d'emploi. La plateforme est mise à disposition par l'AEFE et animée en collaboration avec l'association mondiale ALFM et les associations locales.



### AGORA-MONDE

Le site AGORA-Monde est un outil de collaboration en ligne entre lycéens et anciens élèves permettant la mutualisation d'expériences et de témoignages autour des questions liées à l'orientation post-bac et à la vie étudiante. Il permet de concrétiser leur appartenance au réseau mondial animé par l'AEFE et de créer un réseau efficace d'entraide et de conseils pour tous ceux qui bénéficient ou ont bénéficié du système éducatif français à l'étranger.

AGORA-Monde est la plateforme-support du dispositif d'échanges scolaires ADN-AEFE qui permet à des élèves de seconde de découvrir, pendant une partie de l'année, un autre établissement dans un autre pays.

**30 000**  
**UTILISATEURS**  
d'AGORA



[agora-aefe.fr](http://agora-aefe.fr)

# RÉSEAU LABELFRANCÉDUCATION



**95 700**

élèves

**209**

établissements

**44** pays



[labelfranceducation.fr](http://labelfranceducation.fr)



**48**

**ASSOCIATIONS**  
subventionnées

**18** pays



[associations-flam.fr](http://associations-flam.fr)

Créé en 2012, le LabelFrancÉducation est attribué par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) aux filières d'enseignement bilingue francophone proposant un enseignement renforcé de la langue française et un enseignement en français d'au moins une discipline non linguistique, conformément aux programmes scolaires du pays d'accueil.

L'AEFE est responsable de la gestion opérationnelle du réseau labellisé, conformément aux orientations stratégiques définies par le MEAE.

L'appartenance au réseau LabelFrancÉducation participe de l'attractivité des filières bilingues en répondant à une double exigence d'excellence et d'ouverture pour les élèves.

Elle garantit par ailleurs, la mise à disposition de nombreuses ressources pédagogiques et services par l'ensemble des acteurs et partenaires du dispositif (Institut français, CIEP, TV5Monde ...).



École Sacro Cuore Trinita Dei Monti de Rome, Italie ©École Sacro Cuore Trinita Dei Monti

## DISPOSITIF FLAM

Le programme FLAM (français langue maternelle) a été créé en 2001 par le ministère des Affaires étrangères, à l'initiative d'élus représentant les Français établis hors de France. Le dispositif d'appui financier aux associations FLAM a été confié en 2009 à l'AEFE.

Son objet est d'apporter un soutien à des initiatives extrascolaires visant à favoriser la pratique de la langue française chez les enfants français ou binationaux scolarisés dans une autre langue que le français.

Les associations peuvent ainsi bénéficier de subventions d'appui au fonctionnement pendant leurs premières années d'existence, de subventions pour l'organisation de regroupements régionaux, ainsi que d'une formation annuelle en France à destination de leurs intervenants.

# LES ÉLUS

L'AEFE développe et entretient des échanges permanents avec les élus des Français établis hors de France au nombre d'environ 2,5 millions de personnes.

## PARLEMENTAIRES

Parmi les 11 députés et les 12 sénateurs des Français établis hors de France, deux députés et deux sénateurs siègent au conseil d'administration et à la Commission nationale des bourses de l'AEFE.

## AFE

Les 90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) siègent deux fois par an à Paris et travaillent dans six commissions permanentes (dont la commission enseignement). L'AFE est représentée par un titulaire (plus un suppléant) au conseil d'administration de l'AEFE et par deux titulaires à la Commission nationale des bourses.

## CONSEILLERS CONSULAIRES

Élus locaux de l'étranger, les 442 conseillers consulaires siègent dans les conseils consulaires de bourses et dans les conseils d'établissement.

**Les élus participent également aux travaux de l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP), créé par l'AEFE en juin 2016.**



Finale d'Ambassadeurs en herbe 2016, dans la salle Colbert de l'Assemblée nationale, à Paris le 11 mai 2016. © Sarah Grafto

**11**  
**DÉPUTÉS**  
représentant  
les Français établis  
hors de France  
(dans 11  
circonscriptions)

**12**  
**SÉNATEURS**  
représentant  
les Français établis  
hors de France  
(dans la  
circonscription  
monde)

**442**  
**CONSEILLERS**  
**CONSULAIRES**  
(dans 130  
circonscriptions)

**90**  
**CONSEILLERS À**  
**L'ASSEMBLÉE**  
des Français  
de l'étranger  
(dans 15  
circonscriptions)

# LES FÉDÉRATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES



Les parents d'élèves sont au cœur de la vie des établissements, d'abord parce qu'ils ont choisi de faire confiance au modèle éducatif français, ensuite parce qu'ils sont très engagés et contribuent de manière substantielle au financement des établissements. Ils élisent leur représentants au conseil d'établissement et au conseil d'école.

Les associations de parents d'élèves (APE) des établissements d'enseignement français à l'étranger sont représentées au conseil d'administration de l'AEFE par deux fédérations de parents d'élèves :

- la **FAPÉE** (Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger). Créeé par des parents de toutes nationalités en 1980 et reconnue d'utilité publique en 1985, la FAPÉE regroupe exclusivement des associations de parents d'élèves (APE) du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Elle représente plus de 170 associations dans le monde. Elle est indépendante de toute attache politique, syndicale ou religieuse. La FAPÉE est un interlocuteur et une force de proposition reconnus grâce à sa connaissance approfondie du réseau acquise par l'étendue de sa représentativité;
- la **FCPE** (Fédération des conseils de parents d'élèves). Fondée en 1947, la FCPE a été reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Cette fédération indépendante compte 310 000 adhérents en France et à l'étranger.

Ces deux fédérations siègent par ailleurs à la Commission nationale des bourses de l'AEFE, à l'instar d'une autre fédération :

- l'**UFAPE** (Union fédérale des associations de parents d'élèves de l'étranger), créée en 1971, est l'une des composantes de la fédération des Parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).



L'AEFE s'entoure de partenaires de talent qui partagent ses valeurs au service de l'éducation et de la citoyenneté. Elle permet ainsi au réseau scolaire mondial qu'elle coordonne de participer à des initiatives innovantes et à des événements de grande envergure.

# LA MISSION LAÏQUE FRANÇAISE (MLF)



[www.mlfmonde.org](http://www.mlfmonde.org)

9 rue Humblot

75015 Paris

+33 (0)1 45 78 61 71

[accueil.mlf@mlfmonde.org](mailto:accueil.mlf@mlfmonde.org)



La Mission laïque française, acteur associatif historique de l'enseignement français à l'étranger, est à la tête d'un réseau de 109 établissements scolaires à programme français, dont 93 homologués, présents dans 38 pays. Le réseau mlfmonde représente ainsi plus de 60 000 élèves scolarisés de la maternelle à la terminale.

Créée en 1902, reconnue d'utilité publique en 1907, la Mlf\* est une association à but non lucratif.

La Mlf gère en pleine responsabilité 35 établissements ; elle propose par ailleurs une expertise et des services d'ingénierie pédagogique aux établissements qui souhaitent être affiliés à son réseau (53 établissements partenaires). Depuis près de 50 ans, la Mlf crée également des écoles sur mesure pour accompagner les enfants des salariés d'entreprises françaises. Plus de 3 000 élèves sont ainsi scolarisés à travers le monde, de la maternelle à la terminale, dans 21 écoles d'entreprise. Elle conduit aussi des actions de coopération éducative notamment à la demande du MEAE qui la sollicite pour créer des établissements scolaires, parfois dans l'urgence, en raison de sa capacité de réaction et de sa souplesse de gestion.

La Mission laïque française est liée à l'État par deux conventions, avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et avec le ministère de l'Éducation nationale (MEN). Elle s'inscrit résolument dans les grandes orientations de la politique étrangère de la France et suit, aux côtés de l'AEFE avec qui elle est liée par un protocole d'entente, les directives du ministère de l'Éducation nationale sur la conformité des programmes des établissements scolaires homologués.

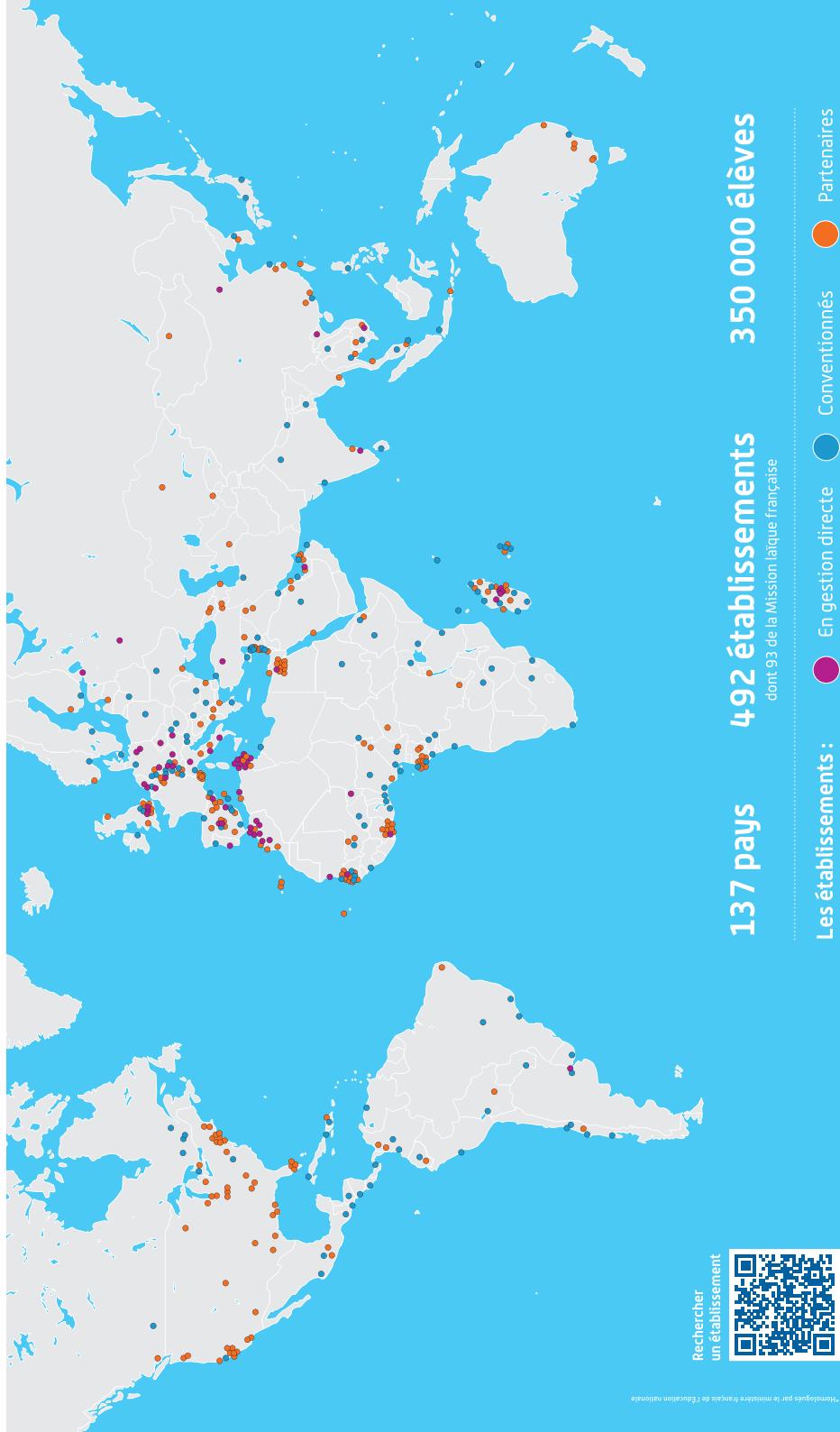
En tant que responsable pédagogique de ses établissements scolaires, la Mlf vise, pour chaque élève, la construction de sa capacité d'expression, d'une citoyenneté éclairée et de son aptitude au sens critique et à l'autonomie.

\* Au Maroc, la Mlf est implantée depuis 1996 sous le sigle Office scolaire et universitaire international (OSUI).

\* En Côte d'Ivoire, la Mission laïque Côte d'Ivoire (MLCI) a été créée en 2014 pour gérer le Lycée international Jean-Mermoz d'Abidjan. Cette association de droit ivoirien à but non lucratif poursuit dans ce pays les objectifs de la Mlf.

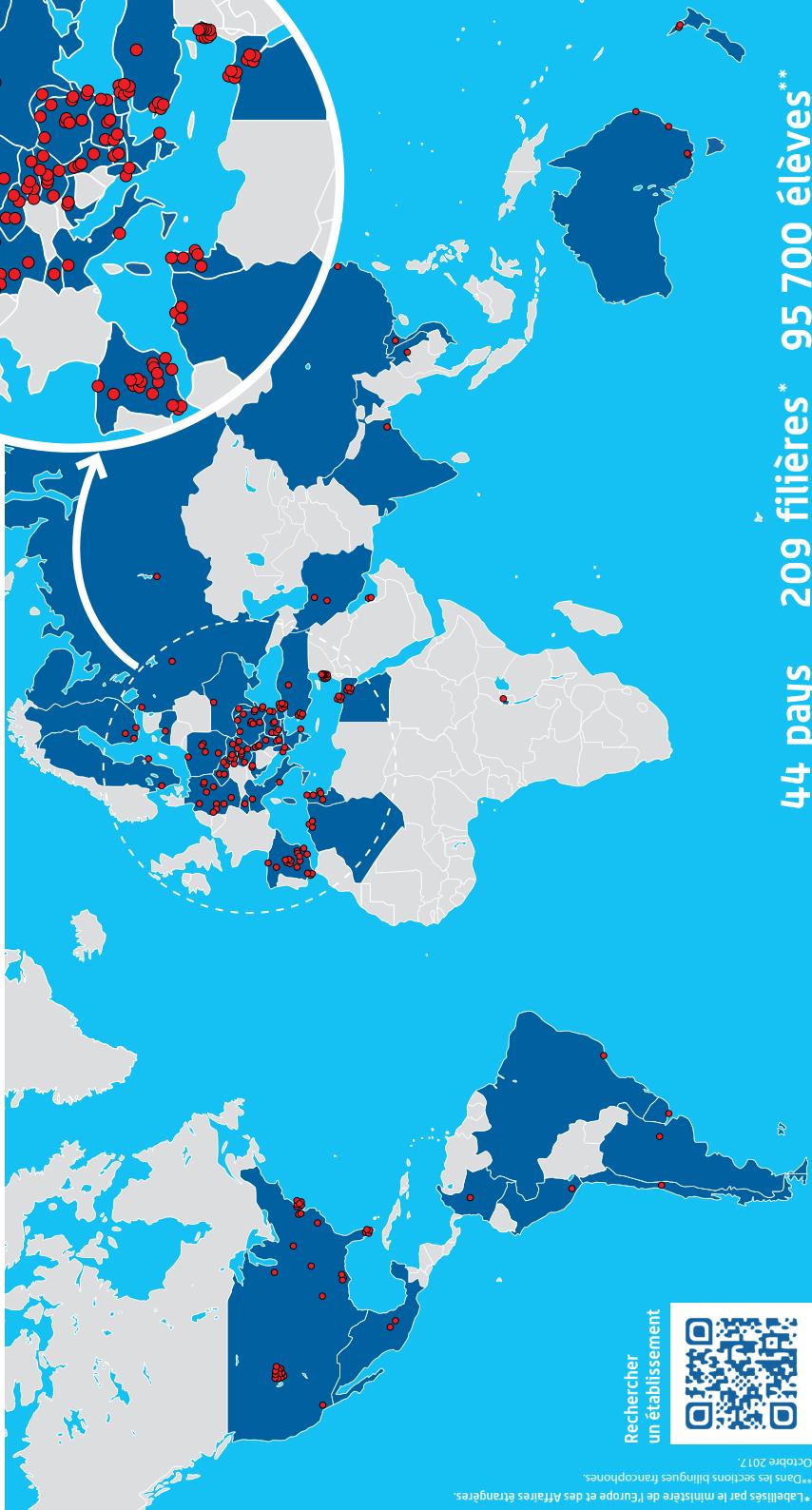
## RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS

## D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER\*



# aefe RÉSEAU LABELFRANCÉDUCATION

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger





Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

23, place de Catalogne  
75 014 PARIS

1, allé Baco BP 21509  
44 015 NANTES



aefe.fr

